le la Caroux en lais-

de travail,
que dans
n est alors
plus qu'un
uleur verte
ree, ce qui
l sera venassez longon ne poursorte qu'il

emencée de empérature a sol. J'ose ette culture conséquent,

aura peine

era nomuni nchestea. der pour le nvre du crit ant un cerés, proporencourager les particu-

e printemps es avec du sion que le e de son inultivateurs) pour cette semençe, que l'on peut avoir en s'adressant aux Directeurs en cette ville et à Montréal.

> HUGH GINLAY, Secrétaire pour la Branche de Québec de la Société d'agriculture.

Québec, 19 janvier 1790.

Extrait d'un rapport des Directeurs de la Société d'agriculture, à Son Excellence le Lord DorcHESTER.

" Nous sommes dans la ferme opinion, que si " l'on rend la culture du chanvre générale en cette " Province, en supposant que chaque cultivateur " qui a du terrain propre à cet effet, (ce qui est " très commun dans la majeure partie de ce pays) " n'assigne qu'une petite partie de la terre pour " la production de cet article, il en sera produit " une quantité très considérable dans l'étendue " de la Province; et que cet objet n'intéresserait " que peu les autres branches de l'agriculture, " attendu que la plus grande partie de ce travail " se ferait dans une saison où le cultivateur n'a guère d'autres choses à faire. Que les ressources " du pays pour payer les manufactures Britan-" niques importées pourraient être augmentées "au double, et cela en fournissant un nouvel "objet d'une utilité très-essentielle à la marine "et au commerce de la Mère Contrée; nous " sommes d'opinion que si cet article reçoit de "l'encouragement, la culture en deviendra géné-" rale en cette Province avant la fin de sept an-" nées. "

Au Château Saint Louis, dans la Ville de Québec, le 2 mars 1790.

PRÉSENT: Son Excellence le Très-Honorable GUY LORD DORCHESTER, en Conseil.

L'encouragement de la culture du chauvre dans cette Province, étant avantageux, Son Excellence,